

Liste des délibérations du conseil communautaire Du lundi 27 février 20223

Date de convocation du Conseil : 21 février 2023

MEMBRES PRESENTS :

MEMBRES PRESENTS :

AGNIN	Mr MONTEYREMARDE Christian
ANJOU	Mr DOLPHIN Jean Michel
ASSIEU	Mr SEGUI Jean-Michel
AUBERIVES SUR VAREZE	Mme CLARET Nelly
BEAUREPAIRE	Mme MOULIN MARTIN Béatrice – Mr FLAMANT Yann – Mme MONNERY Annie
BELLEGARDE POUSSIEU	Mme GRANGEOT Christelle
CHALON	Mme TYRODE Elisabeth
CHANAS	Mr MALATRAIT Jean Charles - Mme COULAUD Raymonde
CHEYSSIEU	Mr BONNETON Gilles
CLONAS SUR VAREZE	Mr VIALLATTE Régis
JARCIEU	Mr BERHAULT Yann
LE PEAGE DE ROUSSILLON	Mr MONDANGE André - Mme ALBUS Delphine – Mr COURION Sébastien
LES ROCHES DE CONDRIEU	Mme DUGUA Isabelle - Mr PAVONI Jean-François
MOISSIEU SUR DOLON	Mr MANIN Gilbert
MONSTEROUX MILIEU	Mr MERLIN Denis
MONTSEVEROUX	Mr PIVOTSKY Pierre
PACT	Mr ILTIS Laurent
PISIEU	Mr DURIEUX Jean Luc
POMMIER DE BEAUREPAIRE	Mr PASCAL Michel
PRIMARETTE	Mr MERCIER Serge
REVEL TOURDAN	Mme DEZARNAUD Sylvie
ROUSSILLON	Mr DURANTON Robert – Mr PEY René - Mme BONNET Josette – Mr ROUSVOAL Marc – Mme HAINAUD Marie Christine – Mr BOUSSARD Gérard - Mme LINOSSIER Nathalie
SABLONS	Mr TEIL Laurent
SAINT ALBAN DU RHONE	Mr CHAMBON Denis
SAINT BARTHELEMY	Mr BECT Gérard
SAINT CLAIR DU RHONE	Mme LECOUTRE Sandrine - Mr MERLIN Olivier
SAINT JULIEN DE L'HERMS	Mr MONTEYREMARDE Axel
SAINT MAURICE L'EXIL	Mr GENTY Philippe - Mme LIBERO Marie-France - Mr CORRADINI Louis – Mme RABIER Christine - Mme CHOUCANE Aida
SAINT PRIM	Mr CROS Michel
SAINT ROMAIN DE SURIEU	M. MOUCHIROUD Robert
SALAISE SUR SANNE	Mr VIAL Gilles – Mme BUNIAZET Françoise - Mr AZZOPARDI Xavier
SONNAY	Mr LHERMET Claude
VERNIOZ	Mr REY Jean Marc

EXCUSES AVEC POUVOIR : Mr PAQUE Yannick pouvoir à Mme MOULIN MARTIN – Mr SOLMAZ Kenan pouvoir à Mme MONNERY Annie - Mr GARNIER Jacques pouvoir à Mr MERLIN Denis – Mme ROBERJOT Véronique pouvoir à Mme ALBUS Delphine – Mr IMBLOT Jean Paul pouvoir à Mme DEZARNAUD Sylvie – Mme MOREL Nathalie pouvoir à Mr TEIL Laurent – Mr DESSEIGNET Frédéric pouvoir à Mme LECOUTRE Sandrine - Mr RULLIERE Claude pouvoir à Mme LIBERO Marie France - Mme GIRAUD Dominique pouvoir à Mme BUNIAZET Françoise -

EXCUSES : Mr ANDRE Sébastien – Mr GIRARD Gabriel - Mr DARBON Thierry – Mme BATARAY Zerrin – Mr SATRE Luc

Madame Isabelle DUGUA a été élue secrétaire de séance.

☞ ☞ ☞ ☞

Délibération 2023/018 : Contrat de relance et transition écologique : avenant n°1

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, APPROUVE l'avenant n°1 à la CRTE qui permet de compléter la liste des dispositifs de contractualisation, et VALIDE la convention financière jointe à la présente délibération listant les opérations subventionnées.

Délibération 2023/019 : Convention « Petite Ville de Demain »

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, APPROUVE le projet de convention cadre « Petite Ville de Demain » sur la Commune Beaurepaire.

Délibération 2023/020 : Création de postes

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, ADOPTE les propositions :

- Pour le poste de Directeur de la lecture publique et de la coordination du réseau, la création d'un poste de conservateur en chef des bibliothèques à temps complet,
- Pour le poste d'Instructrice du droit des sols, la création d'un poste de technicien principal de 2ème classe à temps complet.

Délibération 2023/021 : Modification des commissions tourisme/commerces de proximité et culture/patrimoine

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, APPROUVE les modifications suivantes au sein des commissions intercommunales :

* Commission tourisme/commerces de proximité :

- Commune de Pact : remplacement de Monsieur BONGARD par Madame THIVIN

* Commission culture/patrimoine :

- Commune de Pact : remplacement de Monsieur BONGARD par Madame BERTINO

Délibération 2023/022 : Délibération mise à disposition du public - projet de modification simplifiée du PLU de Bougé-Chambalud

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, DECIDE que le dossier de modification simplifiée n°1 sera mis à disposition du public en Mairie de Bougé-Chambalud, ainsi que sur le site Internet de la Communauté de communes, pendant 1 mois du 20 mars 2023 à 8h30 au 20 avril 2023 à 11h30, pendant les horaires d'ouvertures de la Mairie,

DECIDE que cette mise à disposition du public sera annoncée 8 jours au moins avant son démarrage par un avis de presse et affiché au siège d'EBER et à la mairie de Bougé-Chambalud.

Délibération 2023/023 : Délibération mise à disposition du public - projet de modification simplifiée du PLU de Saint Maurice l'Exil.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, DECIDE que le dossier de modification simplifiée n°2 sera mis à disposition du public en Mairie de Saint-Maurice-l'Exil, ainsi que sur le site Internet de la Communauté de communes, pendant 1 mois du 20 mars 2023 à 8h30 au 20 avril 2023 à 17h, pendant les horaires d'ouvertures de la Mairie,

DECIDE que cette mise à disposition du public sera annoncée 8 jours au moins avant son démarrage par un avis de presse et affiché au siège d'EBER et à la mairie de Saint-Maurice-l'Exil.

Délibération 2023/024 : Tourisme : remplacement de 2 membres du Conseil d'exploitation de la Régie tourisme au collège des socioprofessionnels, par actualisation de la délibération n°2020-217

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, DECIDE de procéder sans scrutin secret à la désignation d'un nouveau membre du Conseil d'exploitation de la régie de développement touristique, pour occuper un poste laissé vacant dans le collège des socioprofessionnels,
APPROUVE la proposition de Monsieur le Vice-Président et désigne Madame PLASSAT et Monsieur SERODY comme nouveaux membres du conseil d'exploitation au collège des socioprofessionnels

Délibération 2023/025 : Adhésions à divers organismes pour l'année 2023

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, APPROUVE les adhésions, le versement des cotisations et les désignations des membres représentant la Communauté de communes aux organismes FDOT – CAP RURAL – pôle agroalimentaire Isère – IRMa – ADN Tourisme – Observatoire foncier partenarial Isère – Alliance Ville Emploi – Promofluvia – Fédération régionale des hébergements de plein air – Association PALME

Délibération 2023/026 : Programmation Politique de la ville : subventions EBER 2023

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, APPROUVE le vote des subventions suivantes qui seront financées par les crédits du compte 65734 du BP 2023 :

o Commune du Péage de Roussillon : 6 000 €

APPROUVE le vote des subventions suivantes qui seront financées par les crédits du compte 6574 du BP 2023 :

o APMV - Sauvegarde Isère : 700 €

o Alpes Isère Habitat : 3 000 €

o Centre Social du Roussillonnais : 9 000 €

o Rhodia Club Omnisport : 3 000 €

o EPCC TEC : 1 500 €

o PIMMS de l'Isère : 2 880 €

o Ecole de la 2ème chance (E2C) : 6 920 €

APPROUVE la convention de partenariat et de financement 2023 avec le PIMMS Médiation Isère et les communes de Roussillon et du Péage de Roussillon pour le bus France Services dans les quartiers Politique de la ville,

Délibération 2023/027 : Convention de coordination pour le développement de l'effacement diffus sur le territoire d'Entre Bièvre et Rhône.

Le Conseil communautaire, à la majorité de ses membres (Contre : 4 – Abstention : 32), APPROUVE la convention de coordination pour le développement de l'effacement diffus sur les communes du territoire d'Entre Bièvre et Rhône ayant délibéré favorablement.

Délibération 2023/028 : Sport : Indexation 2023 de la contribution financière forfaitaire prévue au contrat de DSP AQUALONE

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, APPROUVE les modalités de l'avenant n°4 à intervenir dans le cadre de la convention de délégation de service public, tel qu'annexé à la présente délibération,

DIT que le coefficient d'indexation est revu à la baisse à 1,1113 au lieu de 1,24 prévu initialement,

DIT que le versement de la contribution du début d'année sera effectué trimestriellement en mars 2023 et que les autres versements seront versés mensuellement,

Délibération 2023/029 : Sport : programmation des travaux d'extension/réhabilitation des gymnases communautaires.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, APPROUVE le programme d'opérations susvisé, VALIDE le recours au lancement d'un concours restreint de maîtrise d'oeuvre pour les travaux du gymnase F. MISTRAL,

FIXE le nombre des équipes concourantes à trois,
DIT que la composition du jury de concours sera fixée lors d'une prochaine délibération,
DECIDE d'attribuer à chaque équipe concourante ayant remis des prestations une prime de 17 500 € HT

Délibération 2023/030 : Présentation du rapport égalité entre les femmes et les hommes

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, PREND ACTE de la présentation du rapport en matière d'égalité entre les femmes et les hommes préalablement au débat d'orientations budgétaires sur le projet de budget pour l'exercice 2023

Délibération 2023/031 : Présentation du rapport développement durable

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, PREND ACTE de la présentation du rapport en matière de Développement Durable préalablement au débat d'orientations budgétaires sur le projet de budget pour l'exercice 2023.

Délibération 2023/032 : Règlement budgétaire et financier

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, APPROUVE le règlement budgétaire et financier annexé à la présente délibération

Délibération 2023/033 : Débat d'orientations budgétaires 2023

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, RECONNAIT que le débat sur les orientations budgétaires 2023 s'est tenu dans les conditions réglementaires ;

EXPOSE que ce rapport sera transmis au représentant de l'Etat dans le département, aux communes de la Communauté de communes d'Entre Bièvre et Rhône ;

DIT que ce rapport sera mis à disposition du public au siège de la Communauté de communes, dans les mairies d'Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes et mis en ligne sur le site internet de la Communauté de communes